Aide technique, Moyens auxiliaires

Objectifs et plan:

Objectif:

L'objectif de ce cour sont:

- Se sentir à l'aise face aux clients utilisant des AT/MA.
- Connaître la terminologie et l'usage des principaux AT/MA.
- Repérer des situations pouvant nécessiter des moyens auxiliaires
- Offrir un accompagnement adéquat et sécuritaire à une personne utilisant une AT/MA du quotidien ou un fauteil roulant. (Sécurité, utilisation, installation, réglages)

Plan:

- 1) Définition AT/MA, pour qui, quand et pourquoi?
- 2) Représentations des AT/MA
- 3) Processus des AT/MA
- 4) Fauteil roulant (FR)

1) Définition AT/MA.

L'acronyme "AT/MA" vient des termes "Aide techniques/Moyen auxiliaire". Ces deux termse sont très souvent utilisés ensemble.

Pour qui?

- Personne en situation de handicap
- Proche aidants
- Professionels de santé
- Toute personne limitée dans sa capacité d'agir désireuse d'augementer ou de maintenir son indépendance dans les AVQ.

Ces personne peuvent avoir une utilisation transitoire ou permanente.

Quand et pourquoi?

Les AT/MA sont tout matériel, dispositif ou objet, fabriqué spécialement ou existant sur le marché, utilisé pour faciliter, maintenire ou restaurer le déplacement, la communication, les tâches à accomplire dans la vie professionnelle, la vie personnelle, le sport et les loisirs. Certain AT/MA peuvent être modificateur de l'environement (ex: rampe).

Les AT/MA on aussi un rôle de **prévention**, **compensation**, **soulagement ou neutralisation** de la déficience, de l'incapacité ou de handicap.

Pages 14-16 contiennes des exemples de AT/MA, vu en ateliers aussi.

Catégorie de AT/MA (page 17-19 pour images)

Nous pouvons diviser les AT/MA selon l'aides qu'ils apportent:

- Aides à la communication (synthétiseur vocal, video page 20)
- Aides à l'information (montre parlante)

- Aides au soin personnels (éponge à manche longue)
- Aides pour la mobilité (canne, fauteuil roulant)
- Aides à l'entretien domestique (ramassoir à manche longue)
- Aides pour repas (bordure d'assiette)
- Mobilier et adaptation de la maison/environement de vie (rampe)
- Aides pour les activités de loisire (luge adapté)

2) Représentations de AT/MA.

Pour augmenter les chances d'utiliser avec pertinence les AT/MA, il est indispensable que l'intervenant (thérapeute, ergo...) ne substitue pas sa propre perception des AT/MA avec celle de l'usager, car elle est d'une importance clé. Il est aussi possible qu'il y a plusieurs avis sur un même sujet, il faut savoir discuter et explorer ces ambivalences.

Exemples de représentations possibles:

Ces exemples varient de personne en personne (liste non-exhaustive), elle sont subjectives MAIS très importante dans le processus d'attribution d'un AT/MA:

- Augmentation des capacités (perçu comme aide)
- Outil pour vivre (perçu comme nécéssité)
- Une charge mais un besoin (perçu comme une nécéssité imposée)
- Un stigmate du handicap (perçu comme dégradant)
- ...

Voir video page 22

Comment faciliter l'acceptation?

Avant de faciliter l'acceptation il est important de **comprendre le sens** que le patient/son entourage donne aux AT/MA proposés/utilisés. Il est aussi important de **comprendre l'image** que la personne à d'elle même et de son handicap.

Après coup, il est possible de faciliter l'acceptation en **favorisant les attitudes positives** (venant du patient ou de son entourage) et en mettant une **importance sur l'enseignement** (pour le patient , son entourage/la société et les therapeutes!).

3) Processus d'attribution AT/MA.

Le processus d'attribution suit 5 étapes:



1) Evaluation des besoins:

Pour cette étape, il est important de:

Connaître la personne

- o Dimension physique, psychique, spirituelle, etc...
- o Type d'atteinte (diagnostic, pronostic, contre/indications)
- Capacité d'apprentisage
- o Habitude de vie
- o Rôle, valeurs

Connaître ses occupations

- o Occupations de la personne
- o Comment ses occupation sont réalisées habituellement
- o Mise en évidence des activité qui posent problème
- o Evaluer le niveau d'importance et le sens des activités pour le patient.

Connaître son environnement

- o Où sont réalisées les occupations (environnement physique, intérieur/extérieur)
- Ressources humaines
- Ressources financières
- Ressources matérielles
- Fréquance d'utilisation

2) Projet thérapeutique/ de vie

L'avis et le choix du client sont requis et primordiaux à toute étapes, mais vont être souligné ici.

- Quels sont les besoin du client et ses préférences?
- Quel est projet de vie?
- Quel sens il attribue aux AT?
- Se placer dans une perspective d'autonomie / indépendance.

3) Project technique

Cette étape se focalise plus sur le type d'AT/MA utilisé. Il en existe une grande diversité de modèles, fournisseurs, options... Quelque caractéristiques:

- La facilité d'utilisation et d'apprentisage
- L'esthétique (apparence)
- Le service après-vente (aide dépanage, mise à jour logiciel)
- Le financement/coût/gamme

Des alternatives possible, sont l'amélioration des capacités de la personne (avec aide AT/MA transitoire) ou une modification de son environement.

Dans le cas ou un AT/MA n'existe pas, l'ergothérapeute se charge de le concevoire, de l'essayer et adapter si besoin. Il en va de même pour un AT/MA qui existerai mais qui pose obstacle à un patient, l'ergothérapeute/orthopédiste se chargerait de l'adapter. Pour les AT/MA qui ne nécéssite pas d'adaptation et qui existe, il sont trouvable dans des marché spécialisé ou grand public.

4) Démarches administratives

Cette étapes nécéssite une ordonnace médicale (OM) pour une prise en charge financière par ces assurances:

- OMAI (Ordonnance médicale par l'assurance invalidité)
- OMAV (Ordonnance médicale par l'assurance vieilesse)
- OMAA (Ordonnance médicale par l'assurance accident)

Cette prise en charge peut se faire aussi à travers les associations tel que Pro infirimis, Pro Senectute...

Il faut noter que les démarche administrative se font pour le matériel couteux, donc le petit matériel n'est pas pris en charge.

5) Mise en place et suivi

Cette étape va se concentrer sur **l'apprentisage** de l'AT/MA. Notamment de son **usage** et de son **entretien.** Par la suite, à travers un suivi, on devra réevaluer la situation de notre patient afin d'adapter selon l'evolution de la situation (nouveaux obstacles ou nouveaux besoins), si nécéssaire.

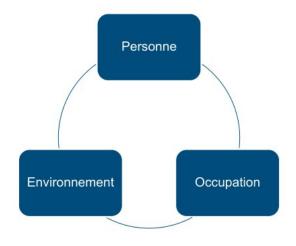
Si on résume les 5 étapes du processus d'attribution:



4) Fauteil roulant (FR)

1) Critères de choix pour un FR

Il y a 4 grand groupe de critères pour le choix d'un FR:



+ caractéristiques du fauteuil roulant

A) Personne

- Le status (capacités sensitivo-motrice(page 44), capacités cognitives, perception du FR)
- Pathologie (diagnostic, pronostic, indication/contre-indication)
- Caractéristiques individuelles (âge, paramètre anthropométique(page46), poids)

B) Occupation

- Type d'usage (transitoire, longue durée, définitif)
- Type d'occupation (Quesque la personne réalise avec le FR, AVQ-AIVQ, fréquance et durée d'utilisation.

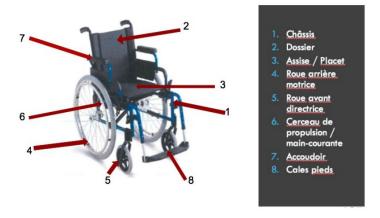
C) Environnement

- Usage intérieur/extérieur
- Type d'obstacle rencontrés
- Moyen de transport habituels
- Ressources humaine et matérielles

D) Caractéristiques du FR

- Caractéristique (page 49 pour liste complète)
- Provenance et contrainte d'utilisation (stock d'institution = limité, fournisseur = + libre)

2) Présentation générale d'un FR



3) Type de FR

Il existe plusieur type de FR (voir page 54-58 pour image):

- Fauteuils roulants manuels, avec propulsion possible via utilisateur (main courante en bimanuel, avec hémicorps: main et pied, ou avec pieds uniquement) ou par l'aide d'un tiers.
- Fauteuils roulants électrique, avec propultion moteur.
- Fauteuils roulants motorisés, avec propultion mixte (des deux type précédant)

Il existe aussi d'autre type de fauteuil avec certaine caractéristique très spécifique dédiée aux sports et loisirs (page 58 images).

4) Equipements et adaptations

Pour assure le confort maximum et une réalisation des tâche adequate, il se peut que certaine partie du FR doivent être adapté(page 60-63 pour plus de détails):

- Le châssis (fixe/pliable?)
- Assise/placet (dimensions, hauteur, inclinaison, adaptation)
- Dossier (dimensions, inclinaison, adaptation)
- Roue motrice (diamète, carrossage, nature des bandage, matériau et dispostion des cerceaux de propulsion)
- Cerceau de propulsion (diamètre, section, matériau et écartement)
- Accoudoirs (forme, hauteur, amovibles/escamotables)
- Cale-pieds (hauteur, inclinaison, amovibles/escamotables)
- Système anti-bascule (fixe ou débrayable)
- Autres... (appuie-tête, Hémi-tablette, tablette, Sangle de maintien, harnais, cables, etc.)

5) Installation du FR

Il y a trois objectifs principaux:



A) Indépendence

On cherche la réalisation des AVQ de manière satisfesante et qui favorise la participation (partiel, ou mieux totale) du patient. (page 66 pour liste d'exemple)

B) Confort

Le plus gros risque est celui **des escarres.** Il est donc important d'eviter des point de pression prolobgés, d'améliorer le confort de l'assise et assurer la stabilité. Tout cela peut se faire à travers l'utilisation de coussin d'assise, réglages, et un repositionnement régulier.

C) Sécurité

La sécurité s'assure à travers deux point principaux:

- La prévention et limitation de déformations orthopédiques
- Déplacements sécuritaires assurés (roulette anti-bascule, vitesse adaptée...)

Lors de transfert et déplacement, une utilisation adéquate des freins et cale-pieds est très importante.

6) Entretien et apprentisage

Entretien

L'entretien en institution/hôpital se fait par la **désinfection/lavage régulier** de certaine partie du FR, et une **désinfection totale** à chaque changement de patient. Il y a aussi une étape de **vérification** du FR (frein, roue, stabilité...). Pour les FR électrique il y a un service ainsi qu'un chargement régulier.

<u>Apprentisage</u>

L'apprentissage de l'utilisation d'un FR va cibler:

- L'apprentissage du positionnement
- L'apprentissage des transferts
- L'apprentissage du maniement/usage
- L'apprentissage du transport
- L'apprentissage de l'entretien